PROJET PEDAGOGIQUE

LES MERCREDIS

ACM PEP10

Bouilly impasse de la médiathèque

10320 Bouilly

Le présent projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement de la structure. Il permet de donner du sens aux activités proposées ainsi qu'aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire la démarche pédagogique.

L'organisateur :

Association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de l'Aube 22 rue Albert Boivin 10 000 Troyes

L'Association PEP 10 gère l'ACM. Elle s'engage à répondre aux besoins des familles.

Les PEP 10 sont responsables, gestionnaires et garants du fonctionnement de la structure d'accueil ACM. Si la posture éducative des personnes encadrant l'ACM n'est pas celle des parents, pour autant, l'attitude de l'adulte doit être irréprochable, afin d'aider l'enfant à se construire de manière positive.

Les PEP 10 se positionnent résolument en complémentarité de l'école et de la famille. C'est dans ce cadre que l'association décline ses orientations relatives aux loisirs éducatifs, en s'appuyant sur le projet fédéral et le projet associatif départemental.

Le projet PEP 2024-2027 rappelle les deux valeurs fondamentales qui guident l'action du mouvement depuis ses origines : la laïcité et la solidarité. L'apprentissage de la vie en société, sur les bases définies par notre démocratie, reste un objectif fondamental.

De ce fait, favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilisation individuelle et sociale de chaque enfant apparaît incontournable. En outre, les notions d'épanouissement et de plaisir doivent être au cœur des actions. Celles-ci ne peuvent se réaliser que dans un cadre assurant le respect de soi, de l'autre et des biens communs (apprendre à « vivre ensemble ») ainsi que la sécurité physique et affective de tous.

Le rôle des PEP est de permettre le maintien, voir le développement des droits de tous.

L'environnement

L'ACM se situe à Bouilly à la campagne

Le site :

Situé à Bouilly impasse de la médiathèque

La capacité d'accueil :

Le périscolaire accueille environ 12 enfants de 3 à 12 ans

Les horaires :

Les mercredis :

De 7h30 à 18h30

1. Analyse de l'existant

Les enfants sont occupés la journée par une directrice et animatrice diplômée

2. L'équipe d'animation

La direction
Alexandra LEBAS (BPEJPS)

LA DIRECTION DOIT :	**L'EQUIPE D'ANIMATION DOIT :**
- Situer le contexte social - Conduire un projet pédagogique - Conduire et diriger le personnel - Assurer la gestion de l'accueil - Développer le partenariat - Veiller au respect du projet éducatif/pédagogique - Être formatrice, précise, motivante et à l'écoute - Animer et organiser - Être présente - Coordonner les activités - Faire le lien entre l'équipe d'animation et l'organisateur - Être responsable et être à l'écoute des besoins des familles - Être garante de la sécurité des enfants et des animateurs - Permettre l'investissement et la prise d'initiative de chacun	- Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant - Assurer la mise en place du projet pédagogique - Construire une relation de confiance avec les enfants - Participer à l'accueil et à la communication entre adultes - Encadrer les activités et la vie quotidienne de l'enfant - Veiller à assurer la qualité de l'accueil - Respecter les autres et se faire respecter - Rendre compte à la directrice des présences - Relever les températures du réfrigérateur et des plats lors de la remise en température - Assurer le service en salle (mise de table, service des plats, débarrassage) - Respecter son devoir de réserve.

- L'équipe s'applique à ranger et à faire ranger le matériel ainsi que les espaces de jeux après chaque temps d'activité.

3. Le fonctionnement

- **Les règles de vie** :

Elles sont mises en place avec les enfants pour les mercredis. En participant à leur élaboration, les enfants prennent acte de leurs droits et devoirs au sein de la structure et s'engagent à les respecter.
En cas de manquement, un temps d'échange est prévu avec l'équipe afin de rappeler les points non négociables de ces règles.

Si malgré cela, elles ne sont toujours pas appliquées, la direction procède à un entretien avec les parents et l'enfant pour trouver ensemble des pistes pour progresser.

- **L'accueil du mercredi**

Les enfants sont déposés par les familles et accueillis individuellement. L'équipe prend le relai une fois que les parents se sont présentés à elle.

Chaque enfant est pointé sur la liste des présences.

Des activités calmes et ludiques sont proposées : activités manuelles selon des thèmes choisis par mois, jeux de société, etc.

Des espaces de jeux permettent aux enfants de choisir leurs activités en autonomie.

- **Les mercredis de 7h30 à 18h30**

- **De 07h30 à 09h30** les enfants sont accueillis de manière échelonnée pour un temps d'accueil calme où les enfants peuvent choisir de faire un dessin, de lire un livre ou de jouer aux jeux de société sous la surveillance des animatrices.
- **De 9h30 à 9h45** nous nous rassemblons pour le moment de partage de la gratitude : les enfants s'expriment chacun leur tour pour dire pourquoi ils sont heureux aujourd'hui ou en quoi ils sont reconnaissants**.**
- **De 9h45 à 11h30**, se déroule l'activité manuelle ou sportive prévue dans le planning des mercredis. Une activité spécifique par groupe sera proposée : moins de 6 ans et plus de 6 ans. La programmation n'est cependant pas figée, un enfant du groupe de « grands », demandeur d'une activité proposée pour les plus petits peut intégrer le groupe.

La programmation est établie au mois, en déclinaison d'un thème préalablement défini en équipe toujours en rapport avec le projet pédagogique.

Elle est en outre susceptible d'évoluer selon que les conditions météorologiques.

Des jeux de société ou des jeux extérieurs viennent clore la matinée, avant l'heure du déjeuner.

- **À 12h00**, le groupe est dirigé vers la cantine où il déjeune en compagnie de l'équipe d'animation.

Le temps du repas, en plus d'être un moment de convivialité et d'échange reste un temps pédagogique et éducatif, dans le respect des règles de vie.

- **Dès 13h30** nous faisons un temps calme et les petits font la sieste.

- **De 14h30 à 15h30** se déroulent les activités programmées, les enfants une fois le matériel rangé, peuvent jouer tranquillement jusqu'à l'heure du goûter à 16h00.

Chaque temps d'animation est suivi par un temps de parole au cours duquel les enfants sont invités à exprimer leur ressenti suite au moment qu'ils viennent de partager.

- **A 16h00** a lieu le goûter s'il fait beau nous en profitons pour le prendre dehors.

Les départs se font généralement à partir de 16h30 et ce jusqu'à la fermeture à 18h30.

L'accueil des parents ainsi que la gestion des arrivées et des départs échelonnés des enfants est organisé de façon à ne pas perturber le fonctionnement de la structure.

Tout enfant partant doit se signaler auprès de l'animatrice en charge du pointage.

Les objectifs pédagogiques

Les objectifs ont pour finalité le développement des compétences motrices, cognitives et sociales des enfants que nous accueillons.
La structure se veut un espace de découvertes, de rencontres, d'échanges, d'expérimentations et de jeux au sein de laquelle les enfants évoluent en toute sérénité et sécurité.

Le thème à l'année sera : l'amitié

Les objectifs pour les mercredis :

Objectifs pédagogiques	**Objectifs opérationnels** (L'enfant sera en capacité de)	**Actions**
Favoriser le « bien vivre ensemble »	Les enfants seront capables de jouer ensemble	• Par des jeux coopératifs • Jouer ensemble • Le moment de gratitude • Le bâton de parole pour raconter sa journée en fin d'après midi • Faire des activités tous ensemble dans la bonne humeur et aider les plus jeunes dans leur confection
Développer l'empathie	S'entraider les uns les autres	• Mixer les groupes d'âges petits et grands • Tout le monde s'entraide pour les moments de la vie quotidienne (préparation du goûter, débarrasser la table…)

4. L'évaluation
   - Favoriser le bien vivre ensemble

Est que les enfants s'entendent bien entre eux, partagent-ils facilement les jeux ? Est-ce que chacun arrive à s'exprimer dans le groupe ?

Comment je l'observe : Grâce aux jeux collectifs, par le moment de gratitude ou lors de la discussion avec le bâton de paroles

   - Développer l'empathie

Les enfants s'aident –ils plus facilement ? Les plus grands font - ils attention aux plus jeunes ?

Comment je l'observe : Dans les moments de la vie quotidienne, tout le monde participe lors des activités manuelles faites tous ensemble.